



ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Rectorat de l'académie de Nancy-Metz

Notice  
Explicative  
Inscriptions  
Candidats libres  
AEPE

## Inscriptions au CAP AEPE Session 2023

Dates d'inscription	Du 17 octobre 2022 à 10h00 au 17 novembre 2022 à 22h00
Inscription sur Cyclades	Je m'inscris par le biais d'internet via l'adresse :  <a href="https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/accueil">https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/accueil</a>  Aide : Cf. guide d'inscription Cyclades disponible sur le <a href="#">site de l'académie Nancy-Metz</a>
Règlementation	Suivant l'arrêté relatif au CAP Accompagnant Educatif Petite enfance paru en décembre 2020, les règles suivantes s'appliquent à partir de cette session  <b>Une durée globale de 14 semaines (32 heures par semaine soit 448 heures au total)</b> de Périodes de formation en milieu professionnel ou d'activité professionnelle, <b>dans au moins deux contextes d'exercice professionnel complémentaires auprès d'enfants de moins de 3 ans et d'enfants de 3 à 6 ans, est exigée pour tous les candidats qui se présentent à l'ensemble des épreuves du CAP.</b>  Pour les candidats dispensés de certaines épreuves, la durée de période de formation en milieu professionnel ou activité professionnelle demandée sera de 5 semaines par épreuves pratiques. ( <a href="#">Fiche d'information tableau dispenses diplômés</a> )
<b>Pièces justificatives à joindre</b>	
Pièces à fournir pour les épreuves pratiques	<u>En plus des pièces notifiées dans la notice du CAP disponible sur le site internet, vous devez fournir pour les épreuves pratiques par courrier <b>au plus tard le 07 AVRIL 2023</b> cachet de la poste faisant foi (EP1 EP2 EP3) les pièces suivantes :</u>  Épreuve EP1 : Fiche technique A – Réalisation d'un soin du quotidien <b>annexe 1</b>  Épreuve EP1 : Fiche technique B – Accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et dans ses apprentissages <b>annexe 2</b>  Épreuve EP1 : justificatif d'expérience <b>annexe A</b> <b>ou</b> Attestation de période de stage PFMP <b>annexe B</b> <b>ou</b> justificatif d'expérience en qualité d'assistante maternelle <b>annexe C</b> (A grafer avec les fiches techniques A et B)  <b>Attention les conventions de stage ne sont pas recevables</b>

	<p><b>☐ Si PFMP effectuée auprès d'une assistante maternelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Copie de l'agrément de l'assistante maternelle d'accueil (agrément de plus de 5 ans)</li> <li>• Copie du diplôme ou relevé de notes EP1 EP3 (titulaire d'un diplôme de la petite enfance ou ayant validé les modules EP1 EP3 du CAP AEPE)</li> </ul> <p><b>☐ Si expérience professionnelle :</b> copie du contrat de travail des trois dernières années et bulletins de salaire, accompagné du justificatif d'expérience <i>annexe A</i></p> <p><b>Epreuve EP2 :</b> <i>annexe A ou B selon profil (stage PFMP annexe B ou expérience professionnelle avec contrat annexe A.</i></p> <p><b>Epreuve EP 3 :</b> <i>(document informatif annexe 5)</i></p> <p><u>Je suis assistante maternelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b><u>Je souhaite présenter mon projet d'accueil :</u></b> j'envoie mon dossier « avec projet d'accueil réel » en double exemplaire avant le 07 avril 2023</li> <li>- . Je le présente le jour de l'épreuve</li> <li>- <b><u>Je ne présente pas de projet d'accueil :</u></b> je passe l'épreuve « sans projet d'accueil réel »</li> </ul> <p><u>Tous les autres candidats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Je passe l'épreuve « sans projet d'accueil réel »</b></li> </ul>
<p><b>Consignes</b></p>	<p><b><u>Pour l'épreuve EP1</u></b></p> <p>Les 2 fiches techniques (<i>fiche A /fiche B</i>) doivent être rédigées à partir de votre expérience professionnelle auprès des enfants de 0-3 ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque fiche ne doit pas excéder un recto/verso, rédaction tapuscrit ou manuscrit.</li> <li>- Chaque fiche doit reprendre les intitulés du modèle mis en ligne <i>annexe 1 et 2</i></li> <li>- Agrafes sur les fiches A et B les justificatifs d'expérience ou PFMP <i>annexe A ou B selon profil (stage PFMP annexe B ou expérience professionnelle avec contrat annexe A, assistante maternelle annexe C)</i></li> </ul> <p><b><u>Pour l'épreuve EP3</u></b> <i>si je choisis l'option avec projet réel annexe 5</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le dossier ne doit pas excéder 5 pages</li> <li>- Il comporte une page de garde sur laquelle figurent le nom de naissance, le prénom et la date de naissance du/de la candidat(e) - La page de garde n'est pas comprise dans le décompte des 5 pages.</li> <li>- Le dossier est agrafé dans le coin supérieur gauche</li> </ul> <p><b>Pour ces deux épreuves (EP1 EP3 « avec projet d'accueil réel ») <u>deux exemplaires</u> sont à retourner au bureau des examens au plus tard le 07 avril 2023 (cachet de la poste faisant foi) le mode d'envoi en accusé de réception (A/R) est fortement recommandé.</b></p> <p><b>La DEC5 ne délivrera aucun accusé de réception.</b></p> <p><b>Un troisième exemplaire est à conserver et à apporter le jour de l'épreuve.</b></p> <p><b>Les conventions de stages ne sont pas recevables.</b></p>
<p><b>Aménagements d'épreuves</b></p>	<p>Je formule ma demande via l'adresse : <a href="https://portail.ac-nancy-metz.fr/incluscol/">https://portail.ac-nancy-metz.fr/incluscol/</a></p> <p>Le serveur est ouvert du <b>17 octobre au 2 décembre 2022</b> (calendrier</p>

previsionnel).  
Je prends connaissance de la [note explicative](#)

## Informations importantes pour tous les candidats libres

**ATTENTION : Vous ne serez pas autorisé(e) à passer le ou les épreuves et la note de 00/20 vous sera attribuée dans les cas suivants :**

- Non réception de l'ensemble des documents demandés
- Envoi des documents **au plus tard le 07 Avril 2023**, cachet de la poste faisant foi

## Adresses utiles – liens utiles – contacts

Rectorat académie Nancy-Metz

### **Bureau des examens de la voie professionnelle DEC5**

Rectorat de la Région académique Grand Est et de l'académie de Nancy-Metz  
9 rue des Brice - Rond-point Marguerite - CS 30 013 - 54035 Nancy Cedex

### **Liens internet**

- Site éducol : <https://eduscol.education.fr>
- Site académique : <http://www.ac-nancy-metz.fr>

### **Coordonnées**

- DEC 5 pôle tertiaire : 03.83.93.56.60
- Pour toutes questions concernant l'examen [ce.dec5@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.dec5@ac-nancy-metz.fr) [ce.dec5-tertiaire@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.dec5-tertiaire@ac-nancy-metz.fr)
- Pour toutes questions concernant l'aménagement d'épreuves [ce.dec-incluscol@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.dec-incluscol@ac-nancy-metz.fr)